

Notice

Loupe binoculaire 20x LED sans fil

Réf. 06149



Caractéristiques techniques

Équipement optique :

- Oculaires 10x grand champ ;
- Écartement inter pupillaire réglable de 55 à 75 mm ;
- Une paire d'objectifs fixes 2x ;

Mise au point par crémaillère ;

Distance de travail : 70 mm ;

Éclairage LED sans fil, alimentation avec 2 piles AA 1,5 V (non fournies).

Entretien et maintenance

Après utilisation, recouvrir le microscope de sa housse de protection. Ne pas retirer les objectifs et oculaires de façon à éviter toute entrée de poussière dans le tube. Ranger le microscope dans une armoire, si possible.

Nettoyage de l'optique : éviter le contact des lentilles (objectifs et oculaires). Si les lentilles sont souillées, les essuyer avec un papier spécial optique ou avec un chiffon doux en coton très propre. La poussière peut être éliminée par de l'air sous pression. Dans les cas extrêmes, il est possible de nettoyer à l'aide d'un papier d'essuyage optique légèrement imbibé d'alcool.

Garantie

Les matériels livrés par PIERRON sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pourrions admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. A l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.